

## BATEAU LAVOIR SAINT-YVES

**- TYPOLOGIE** : *Equipement public flottant*

### **- CARACTERISTIQUES**

**Matière** : bois

**Epoque** : 1er quart du XXème siècle (1905 ?)

**Longueur** : 21 m

**Largeur** : 5 m

Le bateau-lavoir comprend deux niveaux :

- Le niveau inférieur réservé au lavage du linge
- Le niveau supérieur servant à faire bouillir le linge et à le sécher. Aux extrémités, se trouvaient deux espaces d'habitation. Ces derniers espaces étaient marqués à l'extérieur, à la différence du "SAINT-JULIEN", par des pavillons.

### **- RESTAURATION ET EXPLOITATION**

Le "SAINT-YVES" a fait l'objet en 1997 d'une importante campagne de restauration semblable à celle intervenu sur le "SAINT-JULIEN" en 1994, consistant à remplacer la coque ancienne et au démontage de la structure supérieure. Dans un premier temps, la coque neuve a été mise à l'eau, ensuite, les poteaux de liaison entre l'ancienne coque et la partie supérieure du bateau ont été sectionnés, enfin, les grues ont soulevé cette partie supérieure pour la reposer sur la nouvelle coque

## **LES BATEAUX LAVOIR-LAVALLOIS**

### **- HISTORIQUE**

L'installation des bateaux-lavoirs à Laval remonte au milieu des années 1860. Ce n'est qu'à partir de 1960 seulement que leur déclin devient sensible. Le système des bateaux-lavoir s'est généralisé en quelques années (entre 1861 et 1870 plus de 20 demandes d'autorisation sont déposées à la Division des Travaux Publics) car il répond à un double besoin : d'une part la population souhaite une meilleure utilisation de l'eau et ses habitudes vestimentaires ont changé (la diffusion de vêtements plus légers, en coton nécessite des lavages plus fréquents), d'autre part, les blanchisseries de linge traditionnelles sont confrontées à la restructuration du paysage riverain, notamment par la réalisation de quais le long de la Mayenne. De ce fait, l'apparition des bateaux-lavoirs et leur histoire est liée à celle de la ville.

La construction des quais entre 1847 et 1875 est un moyen de faciliter le trafic fluvial, de limiter les inondations et de donner du travail à une population subissant dans les années 1862-1865 la crise cotonnière (La guerre de Sécession a interrompu les approvisionnements de coton américain).

Dès lors que les bateaux-lavoirs n'apportent pas d'entraves à la navigation, les services préfectoraux ne voient pas d'inconvénients à leur installation le long des quais, à la condition toutefois de respecter des consignes très strictes en matière d'amarrage. Cependant, devant leur multiplication, la municipalité émet de 1866 à 1868 de vives réserves principalement au nom d'arguments esthétiques. Après la Libération, l'installation de nouveaux bateaux-lavoirs n'a plus été accordée par l'administration mais l'activité va subsister jusqu'en 1971.

Il existait deux grands types de bateaux-lavoirs :

- Ceux à un niveau constituant l'annexe d'une buanderie et d'un séchoir installés sur la berge, couverts ou non couverts
- Ceux à deux niveaux servant à la fois de lieu de travail et d'habitation. L'activité se déroulait à la fois à l'étage inférieur où se trouvaient deux chaudières ainsi qu'à l'étage supérieur doté de deux cuves comme sur "LE SAINT-JULIEN".

On observe entre 1895 et 1910 un renouvellement important de la flotte des bateaux-lavoirs plus long que les bateaux de la première génération à un niveau, construits entre 1865 et 1875. La longueur la plus fréquente pour les bateaux construits vers 1900 comme "LE SAINT YVES" et "LE SAINT JULIEN" passe de 20 à 30 m pour une largeur de 5 m.

Les embarcations les plus petites étaient peut-être construites à Laval, c'était en revanche exceptionnel pour les bateaux à deux niveaux probablement construits à Angers. L'on constate en effet une certaine similitude de technique d'assemblage entre la gabarre, chaland de bois à fond plat construit en Maine et Loire, et la "cale" d'un bateau lavoir.

En 1959, la flotte des bateaux-lavoirs est limitée à 9 unités. Dix ans plus tard, beaucoup d'entre eux sont désaffectés, démolis, reconvertis ou transformés en habitation.

Les années soixante forment une période de transition (les machines à laver familiales se diffusent, faisant disparaître peu à peu les laveuses) et deux bateaux-lavoirs sont convertis en blanchisserie "industrielle". Par ailleurs, leur manque d'entretien les place au centre d'une contestation basée de nouveau sur des arguments esthétiques.

En 1965, le Conseil municipal de Laval décide de *"ne pas laisser subsister les bateaux-lavoirs lorsqu'ils n'auraient plus de raison d'être en tant qu'installations destinées au lavage du linge"*.

Le début des années soixante-dix voit pourtant l'adoption d'un nouveau discours en matière de protection des derniers bateaux-lavoirs. La municipalité réussit ainsi à préserver deux bateaux témoins : "LE SAINT-YVES" (l'ancien "BAZILLER" de 1904) et "LE SAINT-JULIEN"(Anciennement "POIRIER" ,1905) classés tous deux monuments historiques le 2 décembre 1993.

Si la ré-utilisation du SAINT-YVES ne parait pas encore parfaitement bien définie, le SAINT-JULIEN est depuis 1985 une annexe du musée municipal et, en tout état de cause, la ville de Laval dispose ainsi d'un patrimoine unique en France.